

## Participation à la réunion annuelle de l'Association Francophone des Autorités de Protection des Données Personnelles

Les 3 octobre 2022 s'est déroulée à Tunis la 14<sup>ème</sup> conférence de l'Association Francophone des Autorités de Protection des Données Personnelles (AFAPDP), à laquelle 2 agents de la CCIN ont participé.

Organisée par l'Instance Nationale de Protection des Données à caractère Personnel (INPDP), l'Autorité de protection des données tunisienne, cet évènement a permis aux représentants des Autorités membres de l'association, de la société civile et des Organisations internationales de se retrouver après deux années marquées par la pandémie de Covid.

Trois thèmes étaient au programme : l'identité, entre autres numérique, qui soulève des problématiques en matière de protection des données personnelles et de souveraineté numérique des Etats, la coopération dans le domaine de la protection des données personnelles, composante incontournable du travail des Autorités de protection des données personnelles, du fait même du caractère transfrontalier des flux d'informations traitées, et enfin, le traitement de la protection des données personnelles dans le cadre de l'aide internationale au développement.

Le lendemain de cette conférence, l'Association a tenu sa 13<sup>ème</sup> Assemblée générale réservée aux membres et observateurs au cours de laquelle ces derniers ont décidé, à l'unanimité, de renouveler leur confiance aux membres du Bureau en place, à l'exception du représentant de l'IDP albanaise, qui s'est retiré.

La nouvelle composition du Bureau est ainsi la suivante :

Président : Chawki Gaddès, INPDP Tunisie

Première Vice-Présidente : Marguerite Ouédraogo, CIL Burkina Faso

Deuxième Vice-Président : Faustino Monteiro Varela, CNPD Cabo Verde

Troisième Vice-Présidente : Catherine Lennman, PFPDT Suisse

Secrétaire Générale : Marie-Laure Denis, CNIL France

Enfin, parallèlement à cette réunion, une session de formation animée par deux juristes de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur les contrôles des systèmes d'identification était proposée aux agents investigateurs des Autorités membres.

